

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 28.01.2016

Etaient présents : tous les membres du Conseil Municipal, sauf Mesdames Agnès LAPHIN, Fabienne CHEVALLIER-COPPEL, Christel LAVOREL et Béatrice COLLOUD et Messieurs Gilles ROGUET, Fabrice DECARROUX et Franck VIGNE, excusés.
Madame Marie-Claire LAFFIN a été nommée secrétaire.

Le Conseil Municipal :

- Approuve le PV du Conseil Municipal du 15/12/2015.
- Autorise Monsieur le Maire à signer une convention d'objectifs et de financement avec la CAF de la Haute-Savoie ; ce partenariat étant nécessaire pour l'obtention d'aides spécifiques aux rythmes éducatifs.
- Après avoir pris connaissance du souhait de mutation d'un collaborateur sur la mairie de Bourgen-Bresse, organise le recrutement d'un agent pour le poste d'accueil de la mairie.
- Décide, dans le cadre de l'insertion des jeunes, de recruter un emploi d'avenir financé par l'état ;
- Prend connaissance du programme des travaux à réaliser courant 2016 par l'Office National des Forêts dans les bois communaux et du centre communal d'action sociale pour un montant HT :
 - de 8 500 € pour la commune,
 - de 2 740 € pour le CCAS.
- Accepte le devis suivant :
 - Paysage des Bornes : 6 200 € - taille des massifs au stade des Fins et aménagement d'une bordure sous l'avant-toit des vestiaires, avant manifestation du 50^{ème} anniversaire.
- Prévoit la desserte du futur transformateur lié au renforcement électrique d'Ornex Haut ; montant à préciser et à prendre sur le marché à bons de commande.
- Vote une subvention de 234 € au profit de Mutame Savoie Mont-Blanc (mutuelle du personnel) dans le cadre d'une participation aux prestations à caractère social allouées au adhérents.
- Décide d'ouvrir les crédits suivants en attente du vote du budget investissement 2016 :
 - chapitre 20 - immobilisations incorporelles 22 285.00 €
 - chapitre 21 - immobilisations corporelles 42 362.00 €
 - chapitre 23 - immobilisations en cours 309 188.00 €
- Donne un accord de principe aux actions menées par la Communauté de Communes Arve & Salève dans le cadre d'études visant à protéger plusieurs sites à l'avenir : « La Plaine des Rocailles » et « le Bois d'Yvre ».
- Mandate le Syane pour établir un diagnostic des points lumineux sur l'ensemble de la commune dans un souci de diminution des coûts de fonctionnement et de respect de l'environnement.
- Envisage le renforcement électrique du secteur « Ornex Bas ».
- Fixe la prochaine réunion du Conseil Municipal au jeudi 25 février 2016 à 19h30.